

Les syndicats, associations professionnelles, sociétés savantes, collectifs... qui souhaitent se joindre à cet appel peuvent le faire en envoyant leur soutien et leurs coordonnées à [appel.luc.chatel@gmail.com](mailto:appel.luc.chatel@gmail.com) La liste des signataires sera mise à jour sur le site de la [Coordination Nationale Formation Des Enseignants](#).

---

## Appel à Luc Chatel

### *Réforme de la formation des maîtres : il est encore temps de préserver l'avenir*

Le gouvernement a préparé des décrets qui lui donnent en partie les moyens juridiques de mettre en œuvre sa réforme de la formation des maîtres. Leur publication est imminente. Pourtant, sur le fond, cette réforme a suscité une opposition quasi unanime des instances universitaires, des organisations syndicales d'enseignants et d'étudiants, des associations professionnelles, des sociétés savantes, des mouvements pédagogiques, des parents d'élèves (FCPE), etc. Et quant à la méthode, les textes de ces décrets ont été rédigés avant la fin des discussions engagées avec les syndicats dans les « groupes de travail » et alors que la « commission de concertation » coprésidée par MM Marois, recteur, et Filâtre, président d'Université, avait à peine commencé ses travaux. C'est au point que la Conférence des présidents d'université (CPU) et M. Filâtre, coprésident de la commission, la Conférence des directeurs d'IUFM (CDIUFM), la Conférence des directeurs d'UFR de sciences (CDUS), la Conférence des directeurs d'UFR de lettres et sciences humaines (CDUL) ont dû décider de suspendre leur participation à cette commission, acte inédit dans les relations entre le gouvernement et l'Université. Au même moment, tous les syndicats exigeaient que les projets de décrets soient retirés de l'ordre du jour du Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'État (CSFPE) et le Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) demandait leur retrait.

L'actuel projet de réforme aurait pour conséquences une dégradation de la formation professionnelle des enseignants, une remise en cause du rôle des IUFM, la mise en danger des recherches en didactique des disciplines, une déstabilisation des équipes de formation et de recherche... Ne pouvant plus bénéficier d'un salaire au cours de la cinquième année d'étude, les étudiants les plus modestes auraient davantage de difficultés pour accéder au métier d'enseignant. De plus, si le gouvernement maintenait la suppression des 14 000 postes de stagiaires annoncée par Xavier Darcos le jour même de son départ, les lauréats des concours de 2010 se verraient imposer un dispositif de formation qui ferait passer leur obligation de service à deux tiers de leur horaire, au lieu de 40 % aujourd'hui, ne laissant plus assez de temps pour une formation professionnelle sérieuse.

La qualité de la formation des maîtres est une condition décisive de la réussite des élèves à l'école, au collège et au lycée et, au bout du compte, un élément déterminant du développement de la société aux plans économique, scientifique, culturel et humain. C'est pourquoi nous nous adressons au gouvernement de la façon la plus solennelle. Il ne peut pas avoir raison contre tous, il doit entendre les griefs des parties prenantes à l'égard de son projet. Il est encore temps de préserver l'avenir : nous appelons le nouveau ministre à suspendre durablement la publication des projets de décrets.

De plus, il doit garantir, mieux que ne le fait la circulaire Hetzel du 5 juin, qu'aucun étudiant ne sera lésé en 2009-2010. Il doit maintenir le bénéfice des conditions actuelles de la formation pour les lauréats de 2010. Il doit préserver les moyens donnés aux IUFM.

Nous lui demandons enfin de réunir les conditions d'authentiques négociations avec toutes les parties prenantes.

En entendant ces demandes, le gouvernement ferait preuve de sagesse et d'esprit de responsabilité. Il contribuerait à rendre possible une rentrée universitaire et scolaire dans un climat apaisé.

1<sup>er</sup> juillet 2009

# *Les 64 premiers signataires*

## **Coordinations nationales :**

Coordination Nationale Formation Des Enseignants (CNFDE)

Coordination Nationale des Universités (CNU)

## **Organisations syndicales de l'éducation nationale et de l'université :**

FSU

SNUIPP-FSU (enseignants de l'école primaire)

SNES-FSU (enseignement secondaire)

SNESUP-FSU (enseignement supérieur)

SNEP-FSU (éducation physique)

SNUEP-FSU (enseignement professionnel)

SNPI-FSU (inspecteurs de l'éducation nationale)

FNEC-FP FO

SNUDI-FO (enseignants de l'école primaire)

SNFOLC (enseignement secondaire)

SNPREES-FO (enseignement supérieur et recherche)

CGT-Éduc'action (enseignement primaire et secondaire)

FERC Sup (enseignement supérieur)

FERC-CGT (recherche et culture)

SNPEFP-CGT (enseignement et formation privés)

SUD-Éducation

## **Mouvements et collectifs :**

Sauvons la Recherche (SLR)

Sauvons l'Université (SLU)

Association pour la Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens (ATTAC) commission éducation

Appel des appels

## **Conférences :**

Conférence des Doyens et Directeurs des UFR de Lettres, Langues, Arts, SHS (CDUL)

## **Associations de parents d'élèves :**

Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des Écoles Publiques (FCPE)

## **Associations et collectifs de spécialistes, sociétés savantes :**

Société Mathématique de France (SMF)

Commission Française sur l'Enseignement de Mathématiques (CFEM)

Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public (APMEP)

Association pour la Recherche en Didactique des Mathématiques (ARDM)

Commission Permanente des IREM pour l'Enseignement Élémentaire (COPIRELEM)

Société Française de Statistique (SFdS)

Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles (SMAI)

Société Française de Physique (SFP)

Collectif national des responsables de préparation au CAPES et à l'agrégation de SVT

Association pour la Recherche en Didactique des Sciences et des Techniques (ARDIST)

Association Française des Enseignants de Français (AFEF)

Association Internationale pour la Recherche en Didactique du Français (AIRDF), section française

Collectif Promotion du Français et des Lettres

Association des Sciences du Langage (ASL)

Société Française Shakespeare (SFS)

Association Française des Études Américaines (AFEA)

Association des Professeurs de Langues Vivantes (APLV)

Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (SAES)

Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur (AGES)  
Jury du CAPES d'Espagnol, à l'unanimité  
Fédération Nationale des Associations d'Italianistes du Second degré (FNAI)  
Société des Italianistes de l'Enseignement Supérieur (SIES)  
Association Française des Catalanistes (AFC)  
Association Française des Russisants (AFR)  
Société Française des Études Japonaises (SFEJ)  
Association des Professeurs de Sciences Économiques et Sociales (APSES)  
Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG)  
Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université (SOPHAU)  
Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public (SHMESP)  
Association des Professeurs de Musique et de musicologie de l'Enseignement Supérieur (APMESU)  
Association des Enseignants et Chercheurs en Sciences de l'Éducation (AECSE)  
Association Française d'Éducation Comparée et des Échanges (AFDECE)

**Associations professionnelles :**

Fédération Nationale des Associations de Maîtres E (FNAME)  
Fédération Nationale des Rééducateurs de l'Éducation Nationale (FNAREN)  
Association Générale des Enseignants des Écoles et classes Maternelles publiques (AGEEM)

**Mouvements pédagogiques et d'éducation populaire :**

Ligue de l'Enseignement  
CRAP-Cahiers pédagogiques  
Institut Coopératif de l'École Moderne-Pédagogie Freinet (ICEM)  
Groupe Français d'Éducation Nouvelle (GFEN)  
Collectif des Équipes de Pédagogie Institutionnelle